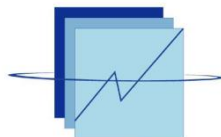


République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

INDICE DES PRIX DE PRODUCTION DANS L'INDUSTRIE (IPPI)

Juillet 2017



Avertissements

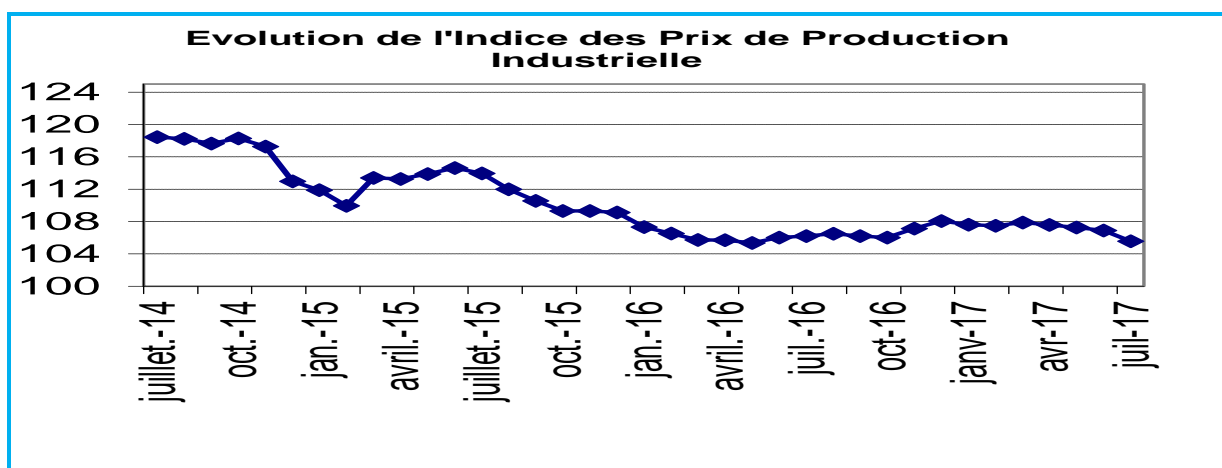
L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note mensuelle de l'Indice des Prix de Production dans l'Industrie (IPPI). Cet indice, base 100 en 2006, mesure l'évolution des prix de production, départ usine, et hors marge de transport. Il couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon est formé de 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Les prix présentés dans cette note se rapportent aux prix de production. Le calcul des indices corrigés des variations saisonnières (cvs) n'est pas effectué.

ANALYSE D'ENSEMBLE : Un repli des prix de production industrielle

Les prix de production industrielle ont reculé de 1,2% en juillet 2017. Cette diminution est imputable à la baisse des prix de production dans les industries chimiques (-5,4%), de production d'énergie (-1,6%), mécaniques (-0,7%) et alimentaires (-0,3%). Toutefois, il est noté un accroissement des prix de production dans les industries extractives (+0,4%) et des matériaux de construction (+0,4%). Les prix de production dans les industries textiles et du cuir, du papier et du carton ainsi que ceux des autres industries manufacturières n'ont pas varié sur la période considérée.

Par rapport au mois de juillet 2016, les prix de production industrielle ont fléchi de 0,6%.

Les prix moyens des sept premiers mois de 2017 ont progressé de 1,0%, comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.



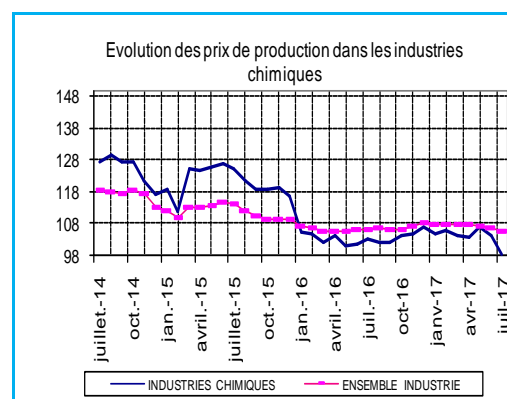
ANALYSE SECTORIELLE

Un repli des prix dans les industries chimiques

Au mois de juillet 2017, les prix de production dans les industries chimiques ont diminué (-5,4%) par rapport à ceux du mois précédent. Cette diminution est attribuable à celle des prix du raffinage pétrolier (-11,5%) et de fabrication de produits chimiques de base (-6,5 %).

Rapportés à ceux du mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries chimiques ont diminué de 4,4%.

Les prix moyens des sept premiers mois de 2017 se sont redressés de 0,8% comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.

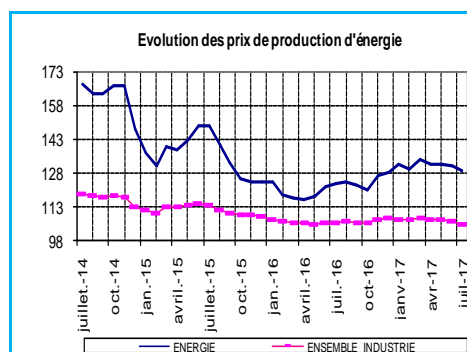


Une baisse des prix dans les industries de production d'énergie

Les prix de production dans les industries de production d'énergie ont fléchi de 1,6% par rapport à leurs niveaux du mois précédent sous l'effet de ceux de production d'électricité (-2,7%). Par ailleurs, il est noté une stabilité des prix de production d'eau potable.

En variation annuelle, les prix de production d'énergie se sont redressés de 4,7%.

Les prix moyens des sept premiers mois de 2017 se sont bonifiés de 9,6% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.

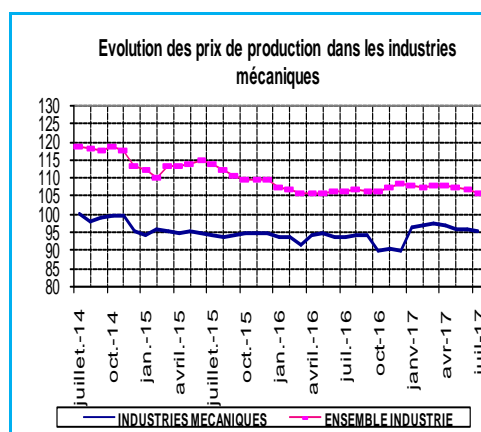


Un recul des prix de production dans les industries mécaniques

Les prix de production dans les industries mécaniques se sont repliés (-0,7%) par rapport au mois précédent. Cette évolution fait suite à la baisse des prix de fabrication des autres ouvrages en métaux (-2,6%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des produits de la sidérurgie, de fabrication de machines et matériels électriques ainsi que ceux de fabrication d'équipement et appareils de radio, télévision et communication.

Comparativement au mois correspondant de 2016, les prix de production dans les industries mécaniques se sont majorés de 1,6%.

Les prix moyens des sept premiers de 2017 ont crû de 3,0% par rapport à ceux de la période correspondante de 2016.

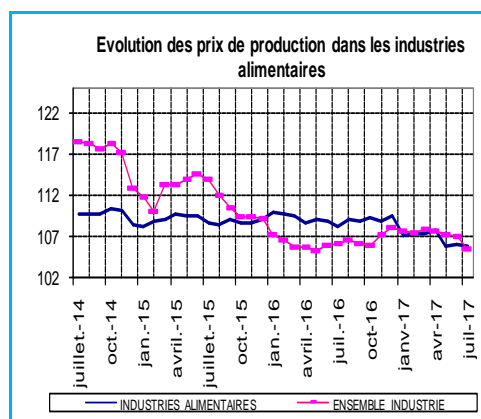


Un fléchissement des prix de production dans les industries alimentaires

Par rapport à ceux du mois précédent, les prix de production dans les industries alimentaires ont reculé de 0,3% comparativement au mois précédent. Cette baisse est attribuable, essentiellement, à celle des prix de conservation de poissons, crustacés et mollusques (-2,0%) et de fabrication de produits laitiers et de glace (-0,8%).

En comparaison avec leurs niveaux de la période correspondante de 2016, les prix de production dans les industries alimentaires ont chuté de 2,3%.

Les prix moyens des sept premiers mois de 2017, ont diminué de 2,2% comparés à ceux de la période correspondante de 2016.

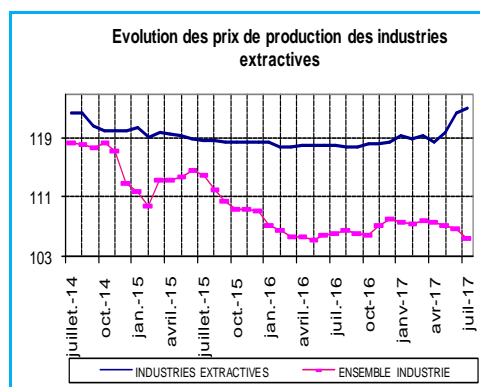


Une augmentation des prix dans les industries extractives

Comparativement au mois précédent, les prix de production dans les industries extractives ont progressé de 0,4% sous l'effet de ceux d'extraction de pierre, de sable et d'argiles (+1,2%). En revanche, les prix d'extraction de phosphate, de sel et de natron n'ont pas varié.

En variation annuelle, les prix de production dans les industries extractives se sont relevés de 4,3%.

Les prix moyens des sept premiers mois de 2017 se sont relevés de 1,9% par rapport à leurs niveaux de la période correspondante de 2016.

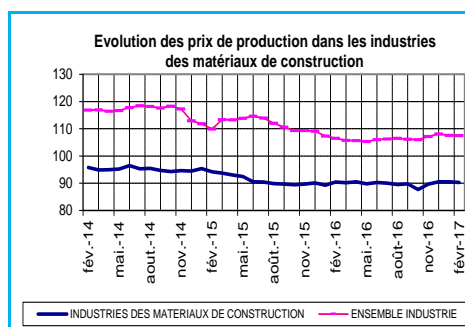


Un accroissement des prix de production dans les industries des matériaux de construction.

Au mois de juillet 2017, les prix de production dans les industries des matériaux de construction ont crû de 0,4%, sous l'effet de ceux du ciment.

En comparaison avec leur niveau de la période correspondante de l'année 2016, les prix de production dans les industries des matériaux de construction se sont repliés de 0,8%.

Sur les sept premiers mois de 2017, ils ont baissé de 0,3% par rapport à leur niveau de la période correspondante de 2016.

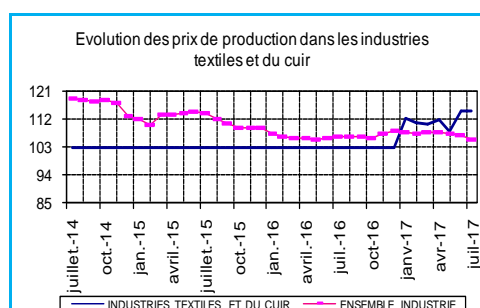


Une stabilité des prix de production dans les industries textiles et du cuir

Les prix de production dans les industries textiles et du cuir sont restés stables comparativement au mois précédent,

Par rapport à ceux du mois correspondant de 2016, ils se sont bonifiés de 11,6%.

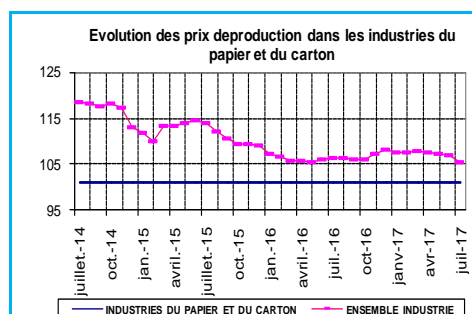
Les prix moyens des sept premiers mois de 2017 ont progressé de 8,8% comparativement à ceux de la période correspondante de 2016.



Une constance des prix de production dans les industries du papier et du carton

Les prix de production dans les industries du papier et du carton sont restés stables en variation mensuelle et annuelle.

De même, les prix moyens des sept premiers mois de 2017 ont stagné en comparaison avec ceux de la période correspondante de 2016.

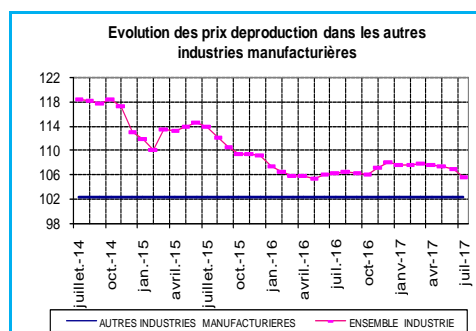


Un maintien des prix de production dans les autres industries manufacturières

Les prix de production dans les autres industries manufacturières sont restés inchangés par rapport au mois précédent.

En outre, ils sont demeurés stables par rapport à ceux de juillet 2016.

Rapportés à ceux de la période correspondante de 2016, les prix moyens des sept premiers mois de 2017 n'ont pas changé.



Champ couvert

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques en trois secteurs (primaire, secondaire, tertiaire), le calcul de l'Indice des Prix à la Production Industrielle (IPPI) se rapporte au seul secteur secondaire. Il ne prend en considération que l'activité productrice des entreprises industrielles et ne s'intéresse pas aux autres facettes de la vie des entreprises telles que la rentabilité, la situation financière, l'investissement, l'emploi, les échanges avec l'extérieur, etc.

Echantillon

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

Modalité de tirage de l'échantillon

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des Indices des Prix à la Production Industrielle (IPPI) s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques aux indices de sous-branche et à l'IPPI national. Les indices élémentaires représentent le rapport du prix au cours du mois courant à celui correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IPPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur Général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur Général Adjoint : **Babacar NDIR**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale: **Mbaye FAYE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles: **Maxime Bruno NAGNONHOU**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mouhamed COULIBALY, Hélène DIOUF, Mamadou THIOUB, & Fatoumata DIENG**

Equipe de collecte : **Birama MBAYE, Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Espérance N. SARR & Awa SEYDI**

Distribution: **EI hadji Malick GUEYE**